



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

EXAMEN PROFESSIONNEL DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

GUIDE DE REMPLISSAGE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

LE DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE N'EST PAS NOTÉ ET N'ENTRAINE PAS UNE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE).

LE DOSSIER RAEP, ETABLI EN VUE DE L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION, EST A COMPLETER ET A ENVOYER AU CDG 54 **VIA VOTRE ESPACE CANDIDAT ET AU FORMAT PDF UNIQUEMENT**, AU SERVICE CONCOURS DU CDG 54, AU PLUS TARD AU 30 JUIN 2024.

AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE RAEP, MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Dans un souci d'accompagnement et d'égal traitement des candidats, le format du dossier de RAEP ne peut être modifié.

Complétez impérativement chaque partie en évitant les sigles.

Votre attention est appelée sur la nécessité de ne pas dépasser des cadres prévus.

Les parties doivent être dactylographiées en police Arial, taille 11, interligne simple, espacements 0.

Vérifiez lors de votre impression, que l'ensemble du texte saisi apparaît correctement.

LIRE **TRES ATTENTIVEMENT** L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-APRES,
AVANT DE COMMENCER LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER RAEP.

La loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale a ouvert la possibilité prendre en compte l'expérience professionnelle dans les concours et examen professionnel de la fonction publique territoriale. Ce type d'épreuve permet aux candidats de valoriser l'expérience professionnelle acquise dans l'exercice de leurs fonctions au sein d'une administration, d'un service déconcentré, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale, ainsi que celle acquise en qualité de salarié d'une entreprise, de responsable d'une association ou d'élu d'une collectivité territoriale.

* * * *

RUBRIQUES DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

Examen professionnel de sergent de sapeurs-pompiers professionnels

**AFIN DE PERMETTRE UNE MEILLEURE LISIBILITE DE VOTRE DOSSIER "RAEP" PAR LES
MEMBRES DU JURY, VOUS DEVEZ COMPLETER CE DOSSIER DE MANIERE
DACTYLOGRAPHIEE**

Aucun envoi complémentaire de document ne pourra être accepté par le service gestionnaire

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Numéro de dossier d'inscription

Numéro à 6 chiffres qui vous est attribué lors de votre pré-inscription.

NOM DE FAMILLE : en MAJUSCULE

NOM D'USAGE OU DE FEMME MARIEE : en MAJUSCULE

PRENOM :

VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Les acquis de l'expérience professionnelle d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles qu'il a acquies :

- dans l'exercice d'une activité au sein des administrations mentionnées à l'article 2 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

- dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en France, dans un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ou dans un Etat autre que ceux mentionnés ci-dessus.

Présentez votre expérience professionnelle dans le tableau (pages 4/5) :

- vos fonctions actuelles,

- vos fonctions antérieures (*de la plus récente à la plus ancienne*),

- tous les emplois que vous avez tenus ainsi que les fonctions bénévoles ou toute autre activité que vous souhaitez porter à la connaissance du jury (*participation à des groupes de travail, à des instances représentatives, tutorat, démarche autodidacte, activités associatives, séjours linguistiques, expérience sociale, volontariats...*).

☛ **Il est recommandé de faire preuve d'esprit de synthèse. Néanmoins, si vous n'avez pas assez de place sur le formulaire pour enrichir chacune de vos expériences, vous pouvez ajouter des pages dactylographiées.**

► Le tableau devra comporter des informations suffisamment précises pour que le jury puisse faire le lien entre votre activité et l'emploi-référence ou l'emploi type correspondant respectivement au répertoire des métiers de la fonction publique territoriale ou au répertoire propre à un ministère ou un établissement.

VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE (PAGES 6/7)

- Soulignez les intitulés de formation qui vous semblent être en rapport avec l'expérience professionnelle recherchée. Ne mentionnez pas toutes les actions de formation suivies mais celles que vous jugez les plus importantes ou pertinentes pour mettre en valeur votre candidature.

- Actions de formation en lien avec vos compétences et/ou votre projet professionnel : **apprentissage, formations professionnelles civiles et militaires, stages (y compris ceux effectués pendant la durée des études ou en école), congés de formation, etc... d'une durée supérieure à deux jours.**

PERIODE	DUREE	*****
<u>Format date :</u> JJ/MM/AAAA	- nb de jours (j), - ou nb de semaines (s), - ou nb de mois (m)	

► Vous pourrez, si vous le souhaitez, joindre une attestation de formation, une attestation de stage ou un certificat de travail pour une expérience professionnelle égale ou supérieure à un an qu'il vous paraît particulièrement important de présenter.

PRESENTATION D'UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE MARQUANTE (PAGE 8)

Vous détaillerez en **une page dactylographiée maximum**, une expérience ou une réalisation professionnelle permettant de valoriser votre parcours et vos compétences.

LES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE AU REGARD DES PERSPECTIVES DE CARRIERE (PAGE 9)

► Vous indiquerez, en **une page dactylographiée maximum**, les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle et préciserez vos motivations pour exercer l'un des emplois d'affectation de l'examen professionnel d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels.

Déclaration sur l'honneur

Fiche qui atteste de la conformité du dossier que vous remettez au service organisateur
dans le cadre de l'épreuve orale d'admission
